BIODIVERSITÉ AGRICOLE

De 2012 à 2019, un projet Life en faveur des prairies bocagères en Fagne et Famenne

usqu'au milieu du siècle dernier, les pratiques agro-pastorales en Europe ont ouvert les paysages forestiers et créé ainsi de nouveaux habitats riches en espèces.

Agriculture, première créatrice de biodiversité!

Après la seconde guerre mondiale, l'Europe a soutenu fortement l'agriculture qui s'est intensifiée sans tenir suffisamment compte des enjeux environnementaux. De profonds changements ont, dès lors eu lieu dans les paysages: disparition de nombreux bocages, arrachage de haies, comblement des mares, disparition des vergers, des talus...

L'utilisation des engrais chimiques a également chamboulé les milieux naturels, en particulier les prairies, provoquant une disparition progressive de beaucoup de plantes à fleurs incapables de résister à la concurrence des graminées les plus compétitives. D'autre part, de nouvelles techniques ont permis d'avancer considérablement les dates de fauche et leur fréquence, empêchant les fleurs d'arriver en graines, donc de se reproduire. Cet appauvrissement s'est accompagné d'une chute du nombre d'insectes et des espèces qui s'en nourrissent. Cela a donc entraîné une chute de la biodiversité globale en prairie.

La sauvegarde des espèces assure un écosystème de qualité qui nous rend des tas de services très utiles pour l'homme et l'agriculture en particulier: épuration de l'air, qualité de En collaboration avec Virelles-Nature, l'association Natagora démarre un projet LIFE «Prairies bocagères». Au total ce sont 150 ha de prairies qui vont être restaurés dans 10 sites Natura 2000 entre Chimay et Rochefort, avec le soutien de la Comission européeenne.



Les haies, refuges de biodiversité, structurent les bocages.

l'eau, pollinisation, lutte contre l'érosion, dégradation des bouses de vaches

Au chevet d'espèces menacées

Le projet qui vient de démarrer étudie et met en place des mesures de conservation pour des espèces particulièrement touchées par ce changement, à savoir trois chauves-souris (le petit et le grand rhinolophe, le vespertilion à oreilles échancrées), un amphibien (le triton crêté), une libellule (l'agrion de mercure) et un oiseau (la pie-grièche écorcheur).

Ces six espèces sont considérées en danger à l'échelle de la Wallonie.

Outre la sauvagarde de ces espèces animales, le projet se concentre aussi sur la restauration biologique de trois types de prairies:

- l'arrhenatherion, une prairie

maigre de fauche de basse altitude;

 le molinion, une prairie humide pauvre en éléments nutritifs;

 le filipendulion, une prairie humide à hautes herbes ou mégaphorbiaie.

Ces prairies ont été fortement dégradées par labour, sursemis, pâturage intensifs et amendements d'engrais ces dernières années et elles se trouvent dans un mauvais état de conservation en Wallonie.

150 ha à restaurer!

L'action la plus importante du projet sera de restaurer biologiquement 150 hectares de prairies dans 10 sites Natura 2000 entre Chimay et Rochefort (sur un total de 24.000 ha que couvrent ces sites). De nouvelles prairies verront donc le jour après déboisement de peuplements exotiques (résineux, peupliers,...) et semis de prairie. La restauration des prairies comprendra également le semis de graines ou l'épandage de foin provenant d'une prairie de haute valeur biologique.

La plupart de ces prairies restaurées seront remises aux agriculteurs de la région afin qu'ils les gèrent au mieux. En général, la gestion qui permettra de conserver le milieu ouvert consistera en opérations de fauchage, éventuellement couplées à un pâturage extensif.

Autres travaux

Le projet veut recréer des microhabitats favorables aux six espèces ciblées par le projet :

- plantation de 10 kilomètres de



La restauration des milieux va de pair avec leur étude approfondie (conseillés MAE).

haies, coup de pouce pour les trois espèces de chauves-souris qui ont besoin d'éléments linéaires pour se déplacer;

- plantation de 5.000 buissons d'épineux, dans lesquels la piegrièche écorcheur, trouvera nourriture et abris;
- Creusement de 75 mares pour favoriser le triton crêté;
- développement de 1 km de fossés en faveur de l'agrion de Mercure;
- plantation de 250 arbres fruitiers haute tige (anciennes variétés) favorables notamment aux chauves-

Sept annés

Le projet aura une durée exceptionnelle de 7 ans, pour donner l'occasion de suivre pas à pas son contenu, ses objectifs précis et son état d'avancement. Pour ce faire, le LIFE proposera de nombreuses activités de sensibilisation au grand public, comme la réalisation d'un film, des balades guidées, des séances d'information à destination du monde agricole et des agents DNF,

l'installation de panneaux didac-

En outre, ce projet permettra, par des essais sur les différentes techniques de restauration biologique et des analyses de sols, d'affiner les connaissances et d'ajuster les méthodes de restauration des prairies maigres. De plus, de nombreux inventaires des espèces cibles dans les sites d'étude seront nécessaires dès 2013 et tout au long du projet. Le travail se fera en collaboration avec les acteurs locaux: communes, cantonnements DNF, associations naturalistes, sans oublier les agriculteurs!

Collaboration avec le monde agricole

Le Projet LIFE Prairies bocagères se concentre exclusivement sur les milieux agricoles que sont les prairies. Le partenariat avec le monde agricole sera donc renforcé. Les agriculteurs qui sont dans la zone de travail seront rencontrés personnellement. Le contact vise à leur faire prendre connaissance de l'existence du projet LIFE et des possibilités de



Au cœur du projet, les agriculteurs gèreront à long terme ces terrains (photo: Cen Picardie).

collaboration. Dans un contexte en pleine évolution où beaucoup d'agriculteurs ont du mal à s'y retrouver entre Natura 2000, Mesures Agri-Environnementales (MAE) et conditionnalité, il est important qu'ils soient conseillés au mieux. Natagora jouera ce rôle grâce à ce nouveau projet LIFE Prairies bocagères et également grâce à ses deux conseillers

MAE actifs dans le Service Extérieur de Ciney et couvrant donc la même zone de travail.

Thibaut Goret

Pour plus d'informations: www.lifeprairiesbocageres.eu Contact: thibaut.goret@natagora.be, 081/39.07 48



La pie-grièche écorcheur fait partie des espèces protégées (photo: René Dumoulin).